

## AVIS DE CONCESSION

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresse :** Mulhouse Alsace Agglomération - 9 Avenue Konrad Adenauer  
BP 30100 - 68393 SAUSHEIM CEDEX - France ; Code NUTS : FRF12  
Point de contact : m2A – Commande Publique,  
Adresse de l'autorité délégitante : [commande.publique@mulhouse-alsace.fr](mailto:commande.publique@mulhouse-alsace.fr)  
**Adresse(s) internet :**  
adresse principale : <https://www.m2a.fr>  
adresse du profil acheteur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>



**I.3) Communication :** Les documents de la concession sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu> (réf : 2023S0081).  
Informations complémentaires : le point de contact susmentionné  
Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse :  
<https://plateforme.alsacemarchespublics.eu> (réf : 2023S0081)

### SECTION II : OBJET

#### II.1) Etendue de la concession

**II.1.1) Intitulé :** Délégation de service publique pour la gestion du service public de la mobilité urbaine  
**II.1.2) Code CPV principal :** 60112000  
**II.1.5) Valeur totale estimée :** 360M€ HT  
**II.2.5) Critères de sélection des candidatures et de jugement des offres :**  
Critères de sélection des candidatures : selon le règlement de consultation  
Critères de jugement des offres : selon le règlement de consultation  
**II.2.7) Durée de la concession :** 6 ans

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) Conditions de participation :

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :** selon le règlement la consultation  
**III.1.2) Capacité économique et financière :** selon le règlement de consultation  
**III.1.3) Capacités techniques et professionnelles :** selon le règlement de consultation

### SECTION IV : PROCÉDURE

**IV.2.2) Date limite de réception des candidatures :** 29 février 2024 à 11h30  
Mode de passation : L.3121-1, R.3121-5 du Code de la Commande Publique  
**IV.2.4) Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation :** français

### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRE

#### VI.3) Informations complémentaires :

Les contrats sont conclus en application de la Partie III du Code de la commande publique et Code général des collectivités territoriales  
La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est obligatoire sur le site :  
<https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>  
Une visite sur site est prévue selon les modalités précisées dans le règlement de consultation.

#### VI.4) Procédures de recours

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Strasbourg, Strasbourg, F,

##### VI.4.3) Introduction de recours :

Référé précontractuel, dans les conditions et délais prévus aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA) ; référé contractuel, dans les conditions et délais prévus aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 du CJA ; recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis.

##### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal administratif de Strasbourg, Strasbourg, F, Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**VI.5) Date d'envoi à la publication :** 23/10/2023